

Année universitaire 2024-2025
Décision n°9

**ÉLECTIONS ORGANISÉES POUR RENOUELER LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
À LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL
ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE**

Scrutins des 16 et 17 octobre 2024

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L712-6 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu l'arrêté en date du 3 septembre 2024,
Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 17 octobre 2024,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique de l'Université de Caen Normandie au titre du collège des usagers :

Secteur 1 :

- OLIVIER Eléa (titulaire) – GARDIE Wessal (suppléante)
- MARCHAND Emile (titulaire) – LE MENN Axel (suppléant)
- ESNAULT Mathis (titulaire) – FOLLIOU Eglantine (suppléante)
- YAVUZ Melis (titulaire) – CUBAUD Thomas (suppléant)

Secteur 2 :

- BOTTE Romane (titulaire) – DESGROUAS Mathéo (suppléant)
- PASQUET Pierre (titulaire) – MARIE Sylvana (suppléante)
- GASTEBLED Thibaut (titulaire) – LEMARQUAND Benoît (suppléant)
- BARAT Sarah (titulaire) – CROUSEILLES Stella (suppléante)
- COUPAYE Jean (titulaire) – HERBET Léa (suppléante)

Secteur 3 :

- LENEVEU Léo (titulaire) – HAMADEH Mathilde (suppléante)
- DESGROUSILLIERS Kevin (titulaire) – TURMEL Lola (suppléante)
- MOTTIN Léo (titulaire) – BERARD Séléna (suppléante)
- SERON Valentine (titulaire) – BIABAUD Louis (suppléant)

Secteur 4 :

- SAITER Bérénice (titulaire) – ROBERT Eva (suppléante)
- MARGUERITTE Enzo (titulaire) – SIMON Amaury (suppléant)
- GENESLAY Mathilde (titulaire) – MICHEL Vivien (suppléant)

Année universitaire 2024-2025
Décision n°9

Article 2 : En application de l'article L719-1, Mme Eglantine FOLLIOT, élue au Conseil d'administration et au Conseil académique, devra choisir le conseil central dans lequel elle souhaite siéger. Ce choix sera validé par une décision du Président de l'Université.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Rectrice, chancelière des universités.

Caen, le **18 OCT. 2024**

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Année universitaire 2024-2025
 Décision n°9

ANNEXE

SECTEUR 1

Nombre d'électeurs inscrits	6876
Nombre de bulletins dans l'urne	1348
Nombre de suffrages exprimés	1276
Nombre de bulletins nuls	72
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir...	4
Quotient électoral.....	319

Ont obtenu :

- la liste « BOUGE TES CAMPUS avec tes associations étudiantes, l'AGORAÉ et la FCBN »	134 voix
- la liste « L'Ordre du Phénix et le Bureau Alimentaire Etudiant »	533 voix
donnant droit à l'attribution de deux sièges de titulaire.	
- la liste « UNI : Pour la défense des filières droit, éco-gestion et de nos IUT »	262 voix
donnant droit à l'attribution d'un siège de titulaire.	
- la liste « Union Pirate contre la précarité et l'extrême-droite »	347 voix
donnant droit à l'attribution d'un siège de titulaire.	

SECTEUR 2

Nombre d'électeurs inscrits	10168
Nombre de bulletins dans l'urne	2522
Nombre de suffrages exprimés	2443
Nombre de bulletins blancs	79
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir.....	5
Quotient électoral	488,6

Ont obtenu :

- la liste « BOUGE TES CAMPUS avec tes associations étudiantes, l'AGORAÉ et la FCBN »	293 voix
donnant droit à l'attribution d'un siège de titulaire.	
- la liste « L'Ordre du Phénix et le Bureau Alimentaire Etudiant »	571 voix
donnant droit à l'attribution d'un siège de titulaire.	
- la liste « UNI : Pour la défense de nos filières lettres ! »	157 voix
- la liste « Union Pirate contre la précarité et l'extrême-droite »	1076 voix
donnant droit à l'attribution de deux sièges de titulaire.	
- la liste « Solidaires étudiant.e.s, féministe, antiraciste, antifasciste et écologiste »	346 voix
donnant droit à l'attribution d'un siège de titulaire.	

Année universitaire 2024-2025
Décision n°9

SECTEUR 3

Nombre d'électeurs inscrits	5979
Nombre de bulletins dans l'urne	1202
Nombre de suffrages exprimés	1121
Nombre de bulletins blancs	81
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir.....	4
Quotient électoral	280.25

Ont obtenu :

- la liste « BOUGE TES CAMPUS avec tes associations étudiantes, l'AGORAÉ et la FCBN »	216 voix
donnant droit à l'attribution d' un siège de titulaire.	
- la liste « L'Ordre du Phénix et le Bureau Alimentaire Etudiant »	244 voix
donnant droit à l'attribution de d' un siège de titulaire.	
- la liste « UNI : Pour la défense de nos IUT et des filières scientifiques ! »	190 voix
donnant droit à l'attribution de d' un siège de titulaire.	
- la liste « Union Pirate contre la précarité et l'extrême-droite »	368 voix
donnant droit à l'attribution de d' un siège de titulaire.	
- la liste « Solidaires étudiant.e.s, féministe, antiraciste, antifasciste et écologiste »	103 voix

Année universitaire 2024-2025
Décision n°9

SECTEUR 4

Nombre d'électeurs inscrits	6219
Nombre de bulletins dans l'urne	979
Nombre de suffrages exprimés	932
Nombre de bulletins blancs	47
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir.....	3
Quotient électoral.....	310,67

Ont obtenu :

- la liste « BOUGE TES CAMPUS avec tes associations étudiantes, l'AGORAÉ et la FCBN » **717 voix**
donnant droit à l'attribution de **deux sièges de titulaire.**
- la liste « L'Ordre du Phénix et le Bureau Alimentaire Etudiant » **60 voix**
- la liste « Union Pirate santé : contre les violences sexistes et sexuelles, donnons de vrais
moyens à la santé et aux soignant-e-s» **155 voix**
donnant droit à l'attribution d'**un siège de titulaire.**

Caen, le **18 OCT. 2024**

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI